

La IXe Conférence internationale de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 8

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et un autre placé sur le triecycle improvisé par M. Burillon. Ce dernier mode de transport a l'avantage d'être assez rapide sur de bonnes routes, très silencieux, et d'un roulement très doux.

Quand tous les blessés eurent été déposés avec les soins voulus sur les lits du lazaret, M. le colonel Wartmann-Perrot

réunit tous les participants de cet utile exercice à l'ombre d'un platane pour faire la critique. La femme d'un général anglais, ayant donné des soins aux soldats blessés pendant la guerre du Transvaal, avait demandé l'autorisation d'assister à cet exercice, auquel elle s'intéressa vivement.

MAURICE DUNANT.



La IX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (7-17 mai 1912, à Washington)

Rapport présenté à l'assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse,
à Langenthal, le 16 juin 1912

*Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,*

Les conférences périodiques internationales de la Croix-Rouge ont été instituées dès la fondation de l'œuvre de notre éminent compatriote Henri Dunant; elles ont lieu tous les 5 ans, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et leur but est de resserrer les liens qui unissent les différentes sociétés, de se communiquer les expériences acquises et de se concerter sur les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt du secourisme en général.

Pour la neuvième fois — depuis 1864 — ce congrès a eu lieu au mois de mai de cette année, et c'est sur le sol de notre grande sœur cadette, aux Etats-Unis d'Amérique, que les Croix-Rouges de toutes les nations civilisées ont eu leur réunion qui, pour la première fois, avait lieu en dehors de l'Europe.

La Croix-Rouge américaine avait tout fait pour recevoir admirablement les délégués qui, au nombre d'une centaine, représentaient 32 nations. Parmi ceux-ci: Français, Chinois, Canadiens, Persans, Suédois ou Portugais, se trouvaient aussi deux Suisses: M^{lle} Alice Favre, la distinguée présidente des Dames de la Croix-

Rouge de Genève, et votre serviteur. J'ajoute que la plupart des gouvernements s'étaient officiellement fait représenter à la conférence, et que notre Ministre plénipotentiaire à Washington, M. Ritter — dont nous avons vivement apprécié l'aimable courtoisie — remplissait les fonctions de délégué de la Confédération suisse.

C'est le 7 mai qu'eut lieu l'ouverture solennelle du Congrès, au palais de l'Union panaméricaine. Dans un hall splendide, tout en marbre blanc, quelques centaines de chaises avaient été disposées sur des tapis, et, devant une salle où les riches toilettes et les uniformes brillants des officiers et des diplomates de tant de nations se mêlaient aux habits noirs, le sénateur Root — au nom du président Taft — souhaitait la bienvenue aux représentants des Croix-Rouges étrangères.

A l'unanimité, M. Gustave Ador, président du Comité international de Genève, fut acclamé président de la conférence, et c'est en termes élevés que ce maître de la parole apporta les salutations du Comité de Genève, avant que de prendre place au fauteuil présidentiel qu'il devait occuper avec une rare distinction pendant toute la durée du Congrès.

Le général Michal répondit pour la France, le baron Ozawa — en japonais — pour le Japon, et vous aurez peut-être su par les journaux que j'eus l'honneur de parler à ce moment au nom de la Suisse.

Le temps dont je dispose est trop limité pour que je puisse vous faire un exposé tant soit peu complet des travaux de la 9^e conférence internationale. Je m'excuse d'avance de ne pouvoir m'arrêter qu'à quelques objets qui ont plus spécialement retenu mon attention, mais quand vous saurez que la conférence a entendu 67 travaux présentés, il vous sera aisé de comprendre qu'il m'est difficile de résumer un pareil programme en quelques minutes!

Nous avons eu l'occasion d'apprendre ce qui s'est fait, ces dernières années, au sein des sociétés de la Croix-Rouge de toutes les nations, et il nous a été facile de voir que ce travail a été considérable, non seulement en Europe, mais dans l'Amérique du Nord, au Japon, dans les Républiques sud-américaines, et même au sein de la jeune République chinoise.

De tous côtés des sociétés de la Croix-Rouge ont été fondées, se sont développées; leur activité a été féconde non seulement dans les pays où des guerres ont eu lieu, mais — partout — en temps de paix. C'est en effet vers les œuvres pacifiques que s'orientent de plus en plus les Croix-Rouges de tous les pays. Certes, chez chacune d'elles, on retrouve le souci de former du personnel et de préparer un matériel en vue de la guerre, mais les guerres étant rares — heureusement! — c'est aux œuvres de paix que s'adressent toutes les Croix-Rouges, et elles trouvent, selon les pays auxquelles elles appartiennent, une ample activité dans la lutte qu'elles entreprennent contre les maladies contagieuses et contre tant de fléaux qui, sous toutes les latitudes, ravagent l'humanité.

Une seule voix autorisée s'est élevée contre cette déviation du but primitif des sociétés de la Croix-Rouge, celle de Sir John Furley, représentant anglais de la St-John Ambulance Association.

La Croix-Rouge, disait cet aimable vieillard, n'a pas à s'occuper d'œuvres de paix, son travail doit se confiner aux œuvres qui atténueront les horreurs de la guerre. Mais il lui fut répondu par le général Michal, délégué de la société française de secours aux militaires blessés, que, les guerres étant de plus en plus rares, les Croix-Rouges doivent chercher une activité dans des œuvres de paix, de peur, disait-il, qu'elles ne deviennent semblables à des locomotives placées dans des remises, locomotives qui se refuseraient à marcher — faute d'usage — au moment où elles deviendraient nécessaires!

Et, de fait, nous avons pu constater que toutes les Croix-Rouges bien organisées ont cherché à s'intéresser à des œuvres utiles en temps de paix, sans que cela porte préjudice à leur préparation en vue de la guerre. L'allemande lutte contre la tuberculose, crée des sanatoriums, des stations de convalescents, des écoles en forêt; la française s'intéresse aux familles indigentes des militaires sous les drapeaux, et à ces militaires eux-mêmes si — pour cause de santé — ils sont exclus de l'armée; l'italienne a fait merveille dans la lutte qu'elle a entreprise contre la malaria; la russe combat avec succès la peste, dans ses provinces asiatiques.

Toutes les Croix-Rouges, enfin, sont prêtes à offrir leur concours lors de calamités publiques. J'avais eu l'occasion d'en voir quelques-unes à l'œuvre après le tremblement de terre qui détruisit Messine en hiver 1908-1909, mais j'étais loin de me douter que les Croix-Rouges interviennent continuellement dans des cas analogues. Au Japon, les éruptions vol-

caniques, les cyclones et les raz-de-marée obligent chaque année la Croix-Rouge de prêter son personnel et son matériel si complets. En France, les inondations de la région parisienne — en 1910 — ont fourni l'occasion à la Croix-Rouge de déployer son activité bienfaisante; il en a été de même en Espagne et au Portugal. Mais c'est spécialement aux Etats-Unis d'Amérique que la Croix-Rouge oriente son activité en vue d'atténuer les malheurs causés par les éléments; après le tremblement de terre de San Francisco, c'est elle qui amenait 3000 wagons de matériel de secours en Californie, et procédait à des distributions. Et je suis heureux de pouvoir vous dire que les premiers secours ont été amenés à cette occasion, par un médecin d'origine suisse,

un Neuchâtelois pratiquant en Amérique, le D^r Girard, de Savagnier, actuellement mis à la retraite avec le grade de général de brigade.

Chaque année la Croix-Rouge des Etats-Unis intervient lors des incendies de forêts ou de prairies, ou bien à l'occasion de cataclysmes qui, dans ce vaste pays, prennent souvent des proportions effrayantes. Cette année encore, la Croix-Rouge américaine a travaillé et travaille à l'heure qu'il est à soulager les innombrables misères dont souffrent les milliers d'inondés de la région du Mississipi. Elle a prêté son concours efficace à l'occasion de plusieurs catastrophes minières; et tout récemment encore, c'est elle qui a recueilli les survivants indigents du Titanic.

(La fin au prochain numéro.)

Société militaire sanitaire suisse

Rapport de Caisse 1911-1912

Recettes

Solde à nouveau	fr. 1,261. 60
Subvention fédérale pour 1911 et 1912	» 3,000. —
Legs Henry Dunant	» 2,000. —
Intérêts	» 140. 20
Cotisations des sections	» 452. 40
Solde de caisse de la section Trins dissoute (moins ports).	» 40. 55
	Total fr. 6,894. 75

Dépenses

Impression du Rapport annuel	fr. 477. 45
Impressions diverses, frais de bureau	» 321. 40
Traductions, assurances	» 19. 80
Délégations	» 308. 50
Cotisation annuelle à la Croix-Rouge	» 25. —
Subvention fédérale aux sections	» 1,160. 50
Frais divers	» 76. 85
Assemblée des délégués	» 177. 40
Achat d'obligations	» 2,500. —
Solde à nouveau	» 1,827. 85
	Total fr. 6,894. 75

Le caissier central: *Ch. Boveyron*, I^{er} lieutenant, quartier-maître.